

Calcul de la consanguinité

La consanguinité est le résultat d'un accouplement avec deux individus apparentés. Pour qu'il y ait de la consanguinité, il faut donc que l'on retrouve les mêmes ancêtres du côté paternel et du côté maternel.

Calcul du taux de consanguinité :

Le taux de consanguinité = $[(1/2)^{n+1}] \times 100$

n représente le nombre de générations séparant l'ancêtre commun.

Par exemple :

Si une femme a un enfant avec son père : $[(1/2)^2] \times 100 =$ l'enfant a un taux de consanguinité de 25 %

Si une femme a un enfant avec son oncle : $[(1/2)^3] \times 100 =$ l'enfant a un taux de consanguinité de 12,5 %

Si une femme a un enfant avec son grand-père : $[(1/2)^3] \times 100 =$ l'enfant a un taux de consanguinité de 12,5 %

Si une femme a un enfant avec son cousin germain : $[(1/2)^4] \times 100 =$ l'enfant a un taux de consanguinité de 6,25 %

Ce dernier taux, de 6,25 % est le maximum acceptable génétiquement.

Si plusieurs lignées sont en commun, le taux de consanguinité se cumule.

La consanguinité n'est pas héréditaire :

Deux sujets très consanguins mais qui n'ont pas de parenté en commun donneront une progéniture non consanguine.

Deux sujets non consanguins avec de la parenté en commun auront une progéniture consanguine.

Effets négatifs de la consanguinité :

Cela se traduit par l'augmentation des gènes homozygotes, ce qui peut entraîner :

1. Un problème d'apparition de maladies génétiques. (débilité, handicaps, maladies ...)
2. Un impact négatif sur la vigueur, dont un accroissement important de la mortalité à la naissance.
3. Un impact négatif sur la croissance : des individus petits, chétifs.
4. Un impact négatif sur les aptitudes à la reproduction : stérilité partielle ou totale.